



Qualité et vulnérabilité des eaux de baignade

La réalisation des profils de vulnérabilité des eaux de baignade est une obligation réglementaire imposée par la Directive n°2006/7/CE. Sous la responsabilité des collectivités, les profils doivent répondre aux 3 objectifs suivants :

Comprendre

Identifier et hiérarchiser "les sources de pollution susceptibles d'avoir un impact sur la qualité des eaux de baignade et d'affecter la santé des baigneurs".

Agir

Définir les "mesures de gestion à mettre en œuvre pour assurer la protection sanitaire de la population et définir des actions visant à supprimer ces sources de pollutions".

Prévenir

Prévenir les risques sanitaires, alerter la population et améliorer la qualité des eaux de baignade pour atteindre une "qualité suffisante" en 2015 (Directive 2006/7/CE).

Identification des sources potentielles de pollution



Caractéristiques de la zone de baignade

- Plage non surveillée
- Accès handicapé (néant)
- Promenade équestre interdite
- WC
- Équipements sanitaires (néant)
- Divagation des chiens interdite

LÉGENDE

- ARS : Point de prélèvement ARS
- Zone de mouillage
- Station d'épuration (STEP)
- Cours d'eau

SOURCES POTENTIELLES DE POLLUTION

1 Numéro d'identification

POTENTIEL IMPACT

- Très important
- Important
- Moyen
- Faible
- Non évalué

Fond de carte : ORTHO50-2007, Département de la Manche.

Actions et mesures de gestion

→ Actions curatives

- 1 Poursuivre la mise en conformité :
 - des branchements aux réseaux eaux usées et aux réseaux eaux pluviales
 - des installations d'Assainissement Non Collectif
- 2 Poursuivre la mise en conformité des installations d'élevages agricoles à la réglementation en vigueur

- 2 Limiter l'accès du bétail dans le lit des cours d'eau

→ Actions préventives

- 1 2 3 Entretien régulièrement les installations d'assainissement (réseau, poste, etc.)

Recommandations

Éviter la baignade ou les jeux dans les écoulements des cours d'eau et émissaires pluviaux sur le littoral, notamment après des épisodes pluvieux.

Informations

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

À la mairie
 13 village de l'Église
 50 330 RETHOVILLE
 Tél : 02.33.43.35.38

Sur internet

- manche.fr
- www.environnement-sante-manche.org
- www.ars.basse-normandie.sante.fr

Le suivi de la qualité et son historique

Résultats 2013 / Results for 2013

Pendant vos vacances, le service Santé-Environnement de la DT ARS* contrôle régulièrement la qualité bactériologique des eaux de baignade.

La qualité des eaux de mer peut varier en fonction de la pluviométrie, de la courantométrie, de pollutions chroniques ou accidentelles...

LA PLAGE	05/06	19/06	25/06	03/07	05/07	09/07	11/07	16/07	19/07	23/07
Entérocoques /100ml (MP)	<15	<15	<15	<15	<15	<15	<15	<15	61	15
Escherichia coli / 100ml (MP)	61	61	15	<15	77	<15	<15	<15	46	15

Interprétation

	25/07	31/07	02/08	06/08	09/08	14/08
Entérocoques (0/100ml (MP))	<15	<15	<15	<15	<15	<15
Escherichia coli / 100ml (MP)	<15	<15	127	79	79	46

Emplacement réservé à l'affichage des résultats de la qualité des eaux de baignade de la saison en cours

Historique de la qualité des eaux de baignade

- Simulations de classement selon la directive 2006/7/CEE

Année	Qualité des eaux de baignade
2009	★★★★
2010	★★★★
2011	★★★★
2012	★★★★

- Synthèse sur la qualité bactériologique des eaux de baignade

131 Mesures en Escherichia coli effectuées sur la période 2003 - 2012

Classement	Pourcentage
N < 30 Escherichia coli/100ml	66%
30 < N < 100 Escherichia coli/100ml	20%
100 < N < 250 Escherichia coli/100ml	9%
250 < N < 500 Escherichia coli/100ml	3%
500 < N < 1 000 Escherichia coli/100ml	1%
1 000 < N < 2 000 Escherichia coli/100ml	1%
> 2 000 Escherichia coli/100ml	0%